

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n° DB 2021-52

Date de la convocation : 13/07/2021

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le vingt et un juillet deux mille vingt et un, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et MM CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DUGARD Yann, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, SALEZ René, SINGLIT Benoit

Représentés : M. FLEURY Vincent ayant donné pouvoir de vote à M. CANIVENQ Roland et M. THIERION Vincent ayant donné pouvoir de vote à M. NANJI Désiré.

Secrétaire de séance : M. LORFEUVRE Gérald

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09/06/2021

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 09/06/21 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 09/06/2021.

Pour copie conforme.

Le Président,


Benoît SINGLIT